



## Refus de d'échange par commission

Par **ladey**, le **13/05/2013** à **14:51**

Bonjour

voilà 5 mois que nous sommes dans un logement social et cela fait deux fois de suite que la commission refuse notre échange d'appartement. notre problème c'est que tout d'abord on nous a imposé cet appartement car nous n'avons visité que celui là car il ne nous restait que trois semaines avant la fin du préavis de l'autre appartement.

si on le refusait et comme il n'y avait soit disant aucun autre appartement ils joindraient les huissiers. Donc de peur nous avons accepté car à ce moment là j'étais enceinte de 7 mois. Donc nous vivons actuellement dans un 47m<sup>2</sup> au lieu d'un f3 conventionné sans aucun placard avec une cuisine de 4.22m<sup>2</sup> sans rangement sauf meuble sous évier et une salle de bain de 2.99m<sup>2</sup> avec douche sachant que nous avons un bébé, donc installation d'une baignoire enfant sur pied car ne rentre pas dans la douche ce qui engendre des difficultés d'accès à la douche.

De plus il n'y a aucune isolation, la chaudière est ancienne et il n'y a pas eu d'inspection depuis plus de 15 ans, l'électricité n'est pas aux normes car on voit des petites étincelles de lumière quand on appuie sur les interrupteurs et les prises se défont du mur

Depuis que nous avons emménagé aussi une entreprise vient presque toutes les semaines car nous avons des problèmes avec l'arrivée d'eau chaude dans la douche et de chauffage. Dans la douche nous sommes obligés d'ouvrir à plein le mitigeur pour avoir de l'eau chaude mais celle-ci devient de plus en plus chaude et si on remet un peu plus de pression elle devient froide donc le jour où mon enfant ne rentre plus dans sa baignoire je ne sais pas comment je vais pouvoir le laver sans le brûler.

Pour le chauffage nous avons de la chaleur dans la pièce principale et la cuisine mais les autres pièces comme les chambres et surtout celle de bébé il fait froid. Je suis donc obligé de laisser le thermostat dans sa chambre afin que la chaleur soit là en continu mais cela relance la chaudière très souvent et cela fait nous coûter cher en gaz sachant que nous vivons avec mes seuls revenus donc à peu près 700 euros pour un loyer de 441.81 charges comprises. Je leur ai écrit un courrier leur expliquant tout comme ci-dessus et j'en ai même parlé avec

une assistante sociale qui leur elle meme écrit un courrier mais rien ni fait je ne sais plus quoi faire .Pourriez vous m'orienter sur les recours à faire? **merci**